

HEPL : SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ PAR L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DIDACTIQUE FAVORISANT LA FLORE ET LA FAUNE LOCALE SUR LE CAMPUS 2000 DÉVELOPPEMENT DURABLE – BIODIVERSITÉ

La HEPL se veut une école engagée pour le développement durable et la transition écologique et souhaite mobiliser ses employés et ses étudiants pour oeuvrer en faveur de la biodiversité.

A cette fin, la création d'une zone de biodiversité dont les rôles sont d'attirer les insectes pollinisateurs et la faune sauvage indigène a permis de créer un lieu de sensibilisation et d'information des étudiants ainsi que de créer des synergies entre les différents départements, point de départ d'autres collaborations dans le futur.

UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES

1^{ÈRE} ÉTAPE

Avant le début du projet, Natagora a été consulté pour déterminer les aménagements les plus pertinents sur le site du Campus 2000.

Cependant, des contingences administratives et logistiques ont contraint de limiter le développement favorable à la biodiversité sur ce site et de délocaliser le cœur du projet sur le site de la Ferme pédagogique de Jevoumont à La Reid.

2^E ÉTAPE

De part le changement du lieu d'implantation du projet, une nouvelle étude a été menée concernant les aménagements à réaliser.

La réhabilitation de la mare existante a fait l'objet d'une étude technique et juridique. En effet, il y a sur le site de la ferme, une grande mare polluée où l'on observe une forte eutrophisation, forme singulière mais naturelle de pollution de certains écosystèmes aquatiques qui se produit lorsque le milieu reçoit trop de matières nutritives assimilables par les algues et que celles-ci prolifèrent.

Cela entraîne le dégagement de gaz à odeur désagréable.

De plus la pérennité du projet a été abordée dans le cadre d'un Processus d'idéation par des étudiants du Bachelier en agronomie - orientation environnement avec approche systémique des propositions retenues

Ce projet s'avérant plus chronophage que prévu, le curage proprement dit de la mare sera réalisé en 2023 sur fonds propres.

3^E ÉTAPE

Réalisation d'une haie diversifiée composée d'arbustes et petits fruitiers indigènes à faible développement en hauteur pour limiter les besoins d'entretien, une haie simple rang pour assurer la liaison entre la haie principale et l'étang, un saule blanc pour augmenter l'évapotranspiration afin de diminuer la stagnation d'eau. En effet, les haies sont des trésors de biodiversité. Dans les écosystèmes vivent de nombreuses espèces animales et végétales, qui participent à la richesse de ces environnements. La réalisation de la zone de biodiversité sur le site de la Ferme de Jevoumont a permis de compléter un dispositif déjà en cours de réalisation (verger....) pour proposer un ensemble de solutions cohérentes et complémentaires.

4^E ÉTAPE : LE MAILLAGE SUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA HEPL

Afin de sensibiliser l'ensemble des étudiants de la HEPL (autre ceux du site de La Reid), des îlots de biodiversité ont été créés sur chaque site de la HEPL grâce à l'installation de dispositifs qui visent à faciliter la survie d'[insectes](#) et des arachnides et l'installation de panneaux didactiques dont le contenu est adapté à chaque site pour maximiser la sensibilisation des étudiants qui les fréquentent.

5^E ÉTAPE : LA COMMUNICATION

Une campagne de sensibilisation au développement durable et à la biodiversité a été menée au sein de la HEPL tout au long de l'année avec comme points forts l'intervention de Mme Suinen, coordinatrice de la Direction du développement durable du SPW lors de la rentrée académique 2022, la conférence sur la Biodiversité animée par l'asbl Education-Environnement et la conférence sur le Réchauffement climatique et ses solutions d'un point de vue ingénierie (orateur : Sébastien Doutreloup).

QUELQUES OBSTACLES

Le plus gros obstacle rencontré a été l'indisponibilité du site du Campus 2000 à cause de gros travaux de génie civil réalisés sur le site.

Cela nous a obligé à délocaliser le projet sur un autre Campus de la HEPL. Ce changement de site est malheureux car l'idée initiale de la création d'une zone de biodiversité est née lors d'un Hackathon organisé dans le cadre du projet ARES DD21 et émanait justement d'étudiants localisés sur le Campus 2000. Une certaine frustration a donc pu naître au sein de ces étudiants.

La deuxième difficulté est d'ordre temporel. En effet, la phase d'étude de faisabilité de la réhabilitation de la mare existante vs la création d'une nouvelle mare et le comblement de l'ancienne a été plus complexe que prévu et par conséquent plus chronophage. Le curage proprement dit de la mare devra donc être réalisé en 2023, hors délai par rapport au financement ARES DD22.

MAIS UNE BELLE RÉUSSITE !

Initialement limité au site du Campus 2000, ce projet a été étendu aux sites de Verviers et à celui de La Reid. Cela a permis d'établir des collaborations entre les différents enseignants impliqués dans les thématiques du développement durable et de permettre l'incubation d'un projet commun trans-département : la création d'écoteams sur chaque site de la HEPL avec une coordination commune. Ce projet a été soumis à l'appel ARES DD2023 et a été accepté.

POURRAIS-JE LE FAIRE CHEZ MOI ?

Bien sûr, c'est le but premier de ce projet. Sensibiliser les étudiants et les visiteurs du site afin qu'ils s'en servent comme source d'inspiration pour dupliquer certains aménagements dans leur propre jardin !

PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nathalie Gerlach, Coordinatrice de la cellule Recherche et Durabilité.

Nathalie.gerlach@hepl.be